

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit:	VanEck Hydrogen Economy UCITS ETF ("Produit"/"PRIIP")
ISIN:	IE00BMDH1538
Classe d'actions:	USD A
Nom de l'initiateur du PRIIP:	VanEck Asset Management B.V. ("Producteur") Site web de l'initiateur du PRIIP: www.vaneck.com Appelez le: +31 20 719 5100 pour de plus amples informations.
Autorité compétente:	Le Producteur est régulé par l'autorité néerlandaise des marchés financiers ("AFM"). Le Produit est autorisé en Irlande et réglementé par l'autorité de réglementation Banque centrale d'Irlande (CBI).
Date de production du document d'informations clés:	05 avril 2024

En quoi consiste ce Produit ?

Type :	Le Produit est un UCITS ETF de VanEck UCITS ETFs plc géré passivement, une structure de fonds à compartiments multiples comprenant différents sous-fonds. En vertu de la loi irlandaise, VanEck UCITS ETFs plc a divisé la responsabilité entre ses sous-fonds. Actuellement, VanEck UCITS ETFs plc ne propose pas d'échange d'actions contre des actions d'un autre sous-fond. Les actions sont admises à la négociation sur différentes places boursières et peuvent être négociées sur le marché secondaire. Le prix des actions proposées sur le marché secondaire peut s'écarter de la valeur liquidative des actions.
Durée :	Il n'y a pas de durée déterminée. Nous avons le droit de mettre fin à la gestion du Produit en donnant un préavis d'au moins un mois aux investisseurs, comme mentionné sur notre site web.
Objectif :	L'objectif d'investissement du Produit est de répliquer, avant les frais et les dépenses, la performance du prix et du rendement de l'indice MVIS Global Hydrogen Economy ESG Index (l'« Indice »). Afin d'atteindre cet objectif de placement, le Producteur suit généralement une stratégie de réplication en investissant directement dans les titres de participation sous-jacents de l'Indice, qu'il s'agisse d'actions, de certificats de dépôt américains (ADR) ou de certificats de dépôt mondiaux (GDR). Ces titres de participation doivent être émis par des sociétés qui génèrent au moins 50 % de leurs revenus à partir du segment mondial de l'hydrogène, des sociétés de piles à combustible, ou des sociétés de gaz industriels cotées ou négociées sur les Marchés visés à l'annexe II du Prospectus. Pour éviter toute ambiguïté, lorsque l'Indice détient déjà de tels titres de participation, il cherchera à retirer le titre lorsque le pourcentage des revenus générés par le segment mondial de l'hydrogène, les entreprises de piles à combustible ou les gaz industriels tombera en dessous de 25 % des revenus des entreprises concernées. L'Initiateur a classé le Produit comme satisfaisant aux dispositions de l'article 9(1) du règlement (UE) 2019/2088 concernant les informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») pour les produits dont l'objectif d'investissement n'est pas l'investissement durable et où un indice a été désigné comme indice de référence. L'Indice prend en compte les facteurs ESG tels que détaillés dans la méthodologie de l'Indice disponible sur le site Internet du Fournisseur de l'Indice et dans le Prospectus. Lorsqu'il n'est pas commode ou rentable pour le Produit de répliquer entièrement l'Indice, le Producteur peut utiliser une méthodologie d'échantillonnage optimisée. Lorsqu'il n'est pas commode ou rentable pour le Produit de répliquer entièrement l'Indice, le Produit ne pourra pas bénéficier des limites accrues définies dans la Réglementation 71 du Règlement UCITS CBI. Le Produit peut investir jusqu'à 15% de sa Valeur liquidative directement dans des actions émises par des sociétés cotées à la Bourse de Shanghai ou à la Bourse de Shenzhen. Le Produit peut investir plus de 20% de sa Valeur liquidative dans les marchés émergents. Le Produit peut également (ou alternativement) investir dans des instruments financiers dérivés (IFD) liés à l'Indice ou à des composants de l'Indice. Les IFD auxquels le Produit est susceptible d'avoir recours sont les contrats à terme, les options (de vente et d'achat), les contrats d'échange (notamment les contrats d'échange d'actions et les contrats d'échange sur l'Indice), les contrats de change à terme de gré à gré et les contrats à terme de gré à gré non livrables (contrats à terme de gré à gré qui ne nécessitent pas de règlement à l'échéance) (NDF). Le Produit peut également investir dans les liquidités à titre accessoire et les instruments du marché monétaire tels que les dépôts bancaires, les reçus de dépôt, les certificats de dépôt, les instruments à taux fixe ou variable (bons du Trésor), les billets de trésorerie, les obligations à taux variable et les billets à ordre librement cessibles. Les liquidités à titre accessoire, les instruments monétaires et les IFD (autres que les investissements non cotés autorisés) seront cotés ou échangés sur les marchés répertoriés à l'annexe II du Prospectus. L'investissement dans les liquidités à titre accessoire et les instruments du marché monétaire peut être utilisé dans diverses situations, y compris, mais sans s'y limiter, dans des situations telles que la gestion de l'exposition totale aux liquidités et l'emprunt à court terme, et en prévision d'une participation à des droits préférentiels de souscription. Le Produit ne peut pas investir plus de 10 % de sa Valeur liquidative dans des plans de placement collectif à capital variable. En outre, le Produit ne peut investir moins de 51 % de sa Valeur liquidative dans des titres de participation qui constituent une « participation au capital » au sens de la section 2, article 8 de la loi allemande sur la fiscalité des investissements. Le Produit, qui utilise une approche d'investissement « passive » ou indicelle, tente d'approcher la performance d'investissement de l'Indice en investissant dans un portefeuille de titres qui réplique généralement l'Indice. Le Gestionnaire d'investissement surveillera régulièrement l'exactitude du suivi du Produit. L'indice de déviation annualisé envisageable ne devrait pas dépasser 0,5% dans des conditions de marché normales. Fréquence de négoce : Les parts de ce Produit peuvent être achetées et rachetées de manière quotidienne à votre demande moyennant le préavis en vigueur. • Devise de base du Produit : Dollar américain • Politique de distribution : Capitalisation des revenus Le Dépositaire du VanEck UCITS ETFs plc est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Investisseurs de détail visés

Le rendement du Produit est directement lié au rendement des actifs sous-jacents moins les coûts associés au Produit. Si la performance des actifs sous-jacents diminue, la performance du Produit diminuera également. Il n'existe aucune protection du capital contre le risque de marché.

Ce Produit s'adresse à tous types d'investisseurs en quête d'une croissance et/ou d'une optimisation du capital et disposant d'un horizon d'investissement au moins égal à la période de détention recommandée ci-dessous. Le Produit est réservé aux investisseurs capables de prendre une décision éclairée à partir de connaissances et d'une compréhension suffisantes du Produit et du marché et pouvant supporter jusqu'à la perte totale de leur investissement. Le Produit n'offre pas de garantie du capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

1

2

3

4

5

6

7

←

→

Faibles risques

Risques élevés

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité de VanEck UCITS ETFs plc à vous payer en soit affectée. **Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.** Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Les risques suivants peuvent être matériellement pertinents pour le Produit, mais peuvent ne pas être correctement pris en compte par l'indicateur synthétique de risque et peuvent entraîner une perte supplémentaire: Risque de liquidité and Risques propres aux investissements dans les sociétés à petite et moyenne capitalisation comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

Les scénarios de performance et les hypothèses utilisées pour les produire :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et aucune prévision n'est précise. Les scénarios défavorables, modérés et favorables représentent des illustrations fondées sur les pires, moyennes et meilleures performances du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans.			
Exemple d'investissement : USD 10 000			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an.	Si vous sortez après 5 ans.
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 1 660	USD 370
	Rendement annuel moyen	-83,40 %	-48,17 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 4 450	USD 370
	Rendement annuel moyen	-55,54 %	-48,17 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 10 010	USD 15 560
	Rendement annuel moyen	0,05 %	9,24 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	USD 35 710	USD 49 170
	Rendement annuel moyen	257,11 %	37,51 %

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit mais peuvent ne pas inclure tous les coûts que vous versez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, ce qui peut également affecter le montant que vous percevrez. Le scénario de crise révèle ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre février 2023 et février 2024. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre décembre 2017 et décembre 2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2021. Votre perte maximale serait la perte de tout votre investissement.

Que se passe-t-il si VanEck Asset Management B.V. n'est pas en mesure de faire le versement ?

Les actifs du Produit sont conservés par le Dépositaire et constituent des actifs distincts de ceux de l'Initiateur de produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance. Par conséquent, en cas d'insolvabilité de l'Initiateur, les actifs des produits ne seront pas affectés. En cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou de toute personne agissant en son nom, le Produit peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le Produit et les investisseurs de toute perte résultant notamment de sa négligence ou de manquement volontaire à ses obligations (sous réserve de certaines limitations). Les investissements du Produit ne relèvent pas du champ d'application d'un système de garantie ou d'indemnisation quelconque.

Quels sont les coûts ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- USD 10 000 par an sont investis.

Coûts au fil du temps		
	Si vous sortez après 1 an.	Si vous sortez après 5 ans.
Coûts totaux	USD 56	USD 277
Incidence des coûts annuels (*)	0,6 %	0,6 % chaque année
(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,8 % avant déduction des coûts et de 9,2 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.		

Composition des coûts		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an.
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	USD 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	USD 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,55 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	USD 55
Coûts de transaction	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	USD 1
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats [et commission d'intéressement]	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	USD 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : **5 ans**

Ce Produit convient aux investissements à moyen et long terme. Les actions du Produit peuvent en principe être rachetées chaque jour de négociation. Il n'y a pas de frais ou de charges pour une telle transaction. Le producteur peut suspendre le rachat si des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire en tenant compte des intérêts des investisseurs tels que décrits dans le Prospectus. Les investisseurs pourront acheter et vendre le Produit en bourse.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez nous envoyer tout type de plainte concernant le Produit ou la conduite du Producteur par e-mail à complaints-europe@vaneck.com ou par courrier soit à VanEck (Europe) GmbH, Attn. Compliance/Complaints Handling, Kreuznacher Str. 30 60486 Francfort sur le Main, Allemagne ou à VanEck Asset Management B.V., Barbara Strozilaan 310 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien [Procédure de traitement des plaintes](#). En cas de plainte concernant tout conseil relatif au Produit, et lié à l'acquisition du Produit, veuillez contacter directement la personne qui vous a vendu le Produit ou qui vous a conseillé d'acquérir le Produit.

Autres informations pertinentes

De plus amples informations sur le Fabricant et le Produit, y compris le prospectus et les derniers rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse www.vaneck.com ou sur demande auprès du siège social de la société. Ces documents sont disponibles en anglais et dans d'autres langues. La valeur liquidative et d'autres informations sont fournies en ligne sur le site www.vaneck.com.

Les scénarios de performance sont calculés sur une base mensuelle et sont disponibles avec les données de performance passées pour les 2 dernières années sur <https://www.vaneck.com/fr/en/hdro>. Les détails de la politique de rémunération du Producteur, VanEck Asset Management B.V., y compris, mais sans s'y limiter, une description du mode de calcul des avantages liés à la rémunération, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, notamment la composition du comité de rémunération, le cas échéant, peuvent être obtenus sur le site Internet www.vaneck.com et une copie papier peut être obtenue gratuitement, sur demande auprès du siège social du Producteur. VanEck UCITS ETFs plcest soumis aux lois et réglementations fiscales irlandaises. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Veuillez consulter votre conseiller en investissement ou votre conseiller fiscal pour obtenir des conseils sur vos propres obligations fiscales. De plus amples informations concernant l'Indice sont disponibles sur le site Web du Fournisseur de l'Indice : www.marketvector.com.